

Ventes pour l'un des Secteurs de la Ville de Nouvelle-Orleans.

LEWIS, WILLIAMS - Taxe de 1882. Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot No. 17 et 18 de l'Etat No. 11, le dit lot No. 17 mesurant 100 pieds de face à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

MORAN, ANTHONY - Taxe de 1882. Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot No. 19 et 20 de l'Etat No. 11, le dit lot No. 19 mesurant 100 pieds de face à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

MORAN, ANTHONY - Taxe de 1882. Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot No. 21 et 22 de l'Etat No. 11, le dit lot No. 21 mesurant 100 pieds de face à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

MORAN, ANTHONY - Taxe de 1882. Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot No. 23 et 24 de l'Etat No. 11, le dit lot No. 23 mesurant 100 pieds de face à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

MORAN, ANTHONY - Taxe de 1882. Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot No. 25 et 26 de l'Etat No. 11, le dit lot No. 25 mesurant 100 pieds de face à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

MORAN, ANTHONY - Taxe de 1882. Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot No. 27 et 28 de l'Etat No. 11, le dit lot No. 27 mesurant 100 pieds de face à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

MORAN, ANTHONY - Taxe de 1882. Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot No. 29 et 30 de l'Etat No. 11, le dit lot No. 29 mesurant 100 pieds de face à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

MORAN, ANTHONY - Taxe de 1882. Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot No. 31 et 32 de l'Etat No. 11, le dit lot No. 31 mesurant 100 pieds de face à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.